

## ANNEXE 1

### **Convention LEEM / LYONBIOPOLE / AFIPRAL Gestion des Compétences et Formation 2014-2018**

Les actions déclinées ci-dessous s'appuient en majorité sur des actions développées dans l'Accord cadre de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC) signé entre le LEEM, l'Etat, le SNITEM, l'Union, la FEFIS, l'OPCA Défi, la FCE-CFDT, la FCMTE-CFTC et la CFE- CGC.

#### **OBJECTIF 1 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES PME VIA L'ACCES AUX COMPETENCES**

##### ***Action 1 – Mettre en place un Hub PME***

Le LEEM, l'AFIPRAL et LYONBIOPOLE s'engagent à travailler de concert, et à établir des passerelles entre le Hub PME du LEEM, en cours de création, et les sites Internet de l'AFIPRAL et de LYONBIOPOLE, s'alimentant ainsi l'un l'autre.

Ce portail d'information a pour objectif d'apporter des éléments d'information ou d'orienter les PME vers l'information ou l'interlocuteur qui l'aidera dans son développement, sa recherche de conseils.

##### ***Action 2 - Déployer le principe du partage de compétences entre entreprises à partir de l'expérience de « Compétences Biotech » en Rhône-Alpes***

En 2008, le LEEM, initie le groupement d'employeur « Compétence Biotech » sous forme associative, avec le soutien de son comité de pilotage (la DIRECCTE, la DREAL, la Région Rhône-Alpes, l'Observatoire des métiers paritaire des entreprises du médicament, l'AFIPRAL, l'OPCA DEFI, l'ARDI, Lyon BioAdvisors, les associations de TPE / PME Biotech Santé R&D de la région). « Compétence Biotech » permet la mutualisation sécurisée de salariés expérimentés pour des PME Biotech.

LYONBIOPOLE contribue à la promotion de « Compétence Biotech » en informant le groupement d'employeurs des éventuels besoins en mutualisation de salariés de ses adhérents quand il en a connaissance.

##### ***Action 3 - Mettre en place un outil unique et régional pour le recrutement de compétences par les industries de santé Rhône-Alpines.***

Le LEEM possède sur son site internet une bourse à l'emploi proposant 1500 offres d'emplois en moyenne par mois. Dans le cadre de la refonte de cet outil performant et largement consulté, il est proposé à LYONBIOPOLE et à l'AFIPRAL d'étudier la mise en place d'interactions entre ce site et des sites partenaires de recherche d'emploi régionaux.

#### ***Action 4 - Favoriser l'évolution des salariés en offrant de la visibilité sur les métiers et leurs évolutions et les passerelles inter-secteurs en fonction du tissu économique du territoire***

LYONBIOPOLE et L'AFIPRAL sont impliqués dans le cadre de l'ADEC dans des actions visant à la mise à disposition des salariés et des entreprises d'outils et de formation leur offrant une visibilité sur les évolutions attendues des métiers et la définition de passerelles inter-secteurs, notamment sur le bassin rhônalpin.

LYONBIOPOLE et L'AFIPRAL mobilisent leurs membres, sont relais de communication et contribuent à la promotion des outils et actions de qualification proposées.

### **OBJECTIF 2 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS INDUSTRIELS**

***Action 5 - Favoriser l'insertion des doctorants dans les Industries de santé en contribuant à la promotion de « l'école de l'innovation thérapeutique » manifestation qui a lieu tous les 2 ans, organisée par l'Alliance pour la Recherche et l'Innovation des Industries de santé (ARIIS), l'Alliance Nationale pour les Sciences de la vie et la santé (AVIESAN).***

***Action 6 - Développer l'acquisition de compétences transverses et spécifiques « industries de santé » pour les salariés en poste et dans les formations initiales.***

Dans le cadre de cette action de l'ADEC, l'AFIPRAL et LYONBIOPOLE ont pu mobiliser leurs membres pour identifier les compétences prioritaires nécessaires aux industries de santé, notamment aux PME.

- Ces compétences transverses stratégiques pour les entreprises sont : Marketing/Commercial : Comment se présenter, à l'écrit et à l'oral, ainsi que son entreprise et son offre. Ceci incluant 2 aspects : la prise de parole convaincante et la communication en anglais avec des partenaires internationaux.
- Gestion de projet en santé.

Des pilotes de formation seront proposées aux entreprises de la région lyonnaise dans le cadre de l'ADEC courant 2015.

Dans le cadre de ces actions l'AFIPRAL et LYONBIOPOLE impliquent leurs équipes et mobilisent leurs membres et leur réseau pour :

- l'ingénierie des pilotes de formation
- l'étude du marché de ces formations

En outre l'AFIPRAL et LYONBIOPOLE sont relais de communication et contribuent à la promotion de ces actions et des formations qui en découlent.

#### ***Action 7 - Favoriser les échanges et partenariats Ecoles/ Entreprises***

Les partenaires de la présente convention souhaitent développer des échanges et actions avec le milieu scolaire et universitaire en région Rhône-Alpes, afin de faire connaître les métiers des industries de santé, aider à l'orientation professionnelle des jeunes et adapter l'offre de formation aux évolutions des besoins en compétences des industriels.

Aussi, des interactions seront mises en place pour:

- Promouvoir la filière, les métiers et l'insertion professionnelle pré et post-études/diplômes auprès des jeunes, y compris dans le cadre du Mondial des métiers,
- Adapter ou créer des formations ou diplômes répondant aux besoins des industriels.

Ainsi, l'AFIPRAL et LYONBIOPOLE sauront promouvoir les actions pilotées par le LEEM et relayer ou faire remonter les informations nécessaires pour favoriser les échanges entre le secteur académique et industriel.

### **OBJECTIF 3 : SOUTENIR LA STRUCTURATION DE FILIERES EN SANTE**

#### ***Action 8 - Soutenir la structuration d'une filière « bioproduction » et sur les anticorps thérapeutiques.***

Suite au Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS), la mesure 36 du Comité Stratégique de Filière (CSF) bioproduction, vise à établir un guichet unique français sur la bioproduction. Ce guichet unique centralisera à terme les informations sur la localisation, les axes de positionnement, les capacités de bioproduction, les capacités de sous-traitance et les technologies disponibles en bioproduction en France et permettra ainsi d'orienter les demandes vers les offres adaptées.

Cette action l'ADEC, pilotée par le LEEM, vise à mettre en place des formations pour les technologies innovantes / émergentes. Elle doit aboutir à la mise en place de formations répondant aux besoins industriels pour 3 technologies innovantes parmi la télémédecine, la médecine personnalisée, les biotechnologies santé notamment les anticorps thérapeutiques, les bio-fermenteurs....

Cette action est très liée au projet de structuration d'une filière nationale française sur les anticorps thérapeutiques, porté par LYONBIOPOLE : MabDesign.

L'enjeu de MabDesign est de construire une association qui portera **l'essor de la filière industrielle française de l'anticorps**.

Le projet MabDesign repose sur deux axes :

- Structuration de la filière nationale de l'anticorps thérapeutique, par notamment le recensement de l'ensemble des formations continues existantes, l'identification des besoins non couverts et la **constitution de formations continues techniques** innovantes en collaboration avec les structures compétentes (PRES, IRT...).
- Le soutien au développement et à la compétitivité des PME.

### **OBJECTIF 4 : AIDER AU RAPPROCHEMENT ENTRE PME ET GROUPES PHARMACEUTIQUES**

#### ***Action 9 - Favoriser l'insertion de jeunes professionnels ayant été formés par de grandes entreprises en santé de Rhône-Alpes, dans des ETI et PME de santé et Rhône-Alpes qui embauchent.***

Cette action de l'ADEC a permis l'organisation d'un pilote de « forum alternants » permettant à de jeunes salariés en contrat en alternance (apprentissage et professionnalisation) de rencontrer des ETI/PME en santé qui recrutent en région Rhône-Alpes. Cet événement annuel est pérennisé grâce à un financement par le collecteur de la taxe d'apprentissage des entreprises du médicament. Sa gestion devrait être assurée par l'Association Nationale des Apprentis de France (ANAF).

L'AFIPRAL et LYONBIOPOLE mobilisent leurs membres, sont relais de communication et contribuent à la promotion de cette action.

***Action 10 - Favoriser les occasions de rencontres et d'échange entre PME et grands groupes des industries de santé sur le territoire Rhône-alpin.***

L'AFIPRAL et LYONBIOPOLE admettent que les membres de l'une et l'autre des parties puissent participer sans adhérer à 3 événements organisés dans le cadre de leur activité :

- Pour l'AFIPRAL : participation aux différentes commissions (lieu permettant aux industriels d'échanger en toute confidentialité sur leur pratiques)
- Pour Lyonbiopôle : participation aux événements d'animation économique et de développement à l'international (Lunch break partnering, rencontres investisseurs privés, ateliers Europe...)

**OBJECTIF 5 : DISPOSER SUR LE TERRITOIRE RHONE-ALPIN DE DONNEES SUR LES INDUSTRIES DE SANTE FIABLES ET HOMOGENEISEES**

***Action 11 - Réaliser un portrait statistique de l'emploi en région Rhône-Alpes dans les entreprises du médicament***

Le LEEM réalise annuellement un portrait de l'emploi dans les entreprises du médicament en France qui fournit des statistiques sur l'emploi et la formation dans cette industrie : évolution des effectifs de la branche (emplois directs et indirects), répartition des effectifs par grande fonction, par âge, sexe...

L'AFIPRAL et LYONBIOPOLE sont amenés à communiquer sur des chiffres concernant les industries du médicament en région Rhône-Alpes.

L'AFIPRAL et LYONBIOPOLE mobilisent leurs membres dans le cadre de la collecte de données, sont relais de communication et contribuent à la promotion de cette action.

**Contacts presse**

Florence Portejoie - 01 58 18 32 58 / 06 88 84 81 74 - [fportejoie@comcorp.fr](mailto:fportejoie@comcorp.fr)

Adélaïde Manester - 01 58 18 32 58 - 06 70 45 74 37 – [amanester@comcorp.fr](mailto:amanester@comcorp.fr)

### **A propos du LEEM**

Le LEEM est une organisation professionnelle fédérant les entreprises du médicament, le LEEM s'inscrit au cœur des grands enjeux de santé. Dans un contexte sans précédent de mutation scientifique et industrielle, il se mobilise, avec ses 270 adhérents et leurs 100 000 collaborateurs, pour promouvoir l'innovation et le progrès au service des patients, et pour renforcer l'excellence française en termes de recherche et de production. Promoteur de comportements responsables au sein du système de santé, le LEEM contribue, par une démarche de qualité, de sécurité et de transparence, à renforcer la confiance dans le médicament.

Plus d'informations sur <http://www.leem.org>

### **A propos de Lyonbiopôle**

Le pôle de compétitivité Lyonbiopôle, se positionne aujourd'hui comme l'animateur et le guichet unique de la santé en région Rhône-Alpes. Il a pour vocation de soutenir l'émergence et le développement d'innovations technologiques, produits et services pour une médecine personnalisée au bénéfice des patients dans 4 domaines d'actions stratégiques (les médicaments à usage humain, les médicaments vétérinaires, le diagnostic *in vitro*, les dispositifs médicaux et technologies médicales). Focalisé à sa création en 2005 sur les maladies infectieuses, Lyonbiopôle soutient aujourd'hui les projets et les entreprises du secteur des Sciences de la Vie sur d'autres thématiques comme le cancer, les problématiques de nutrition, de métabolisme ou encore les pathologies du système nerveux. En 2014, Lyonbiopôle compte 176 membres : 4 industriels, leaders mondiaux sur leurs marchés, membres fondateurs du pôle (Sanofi Pasteur, bioMérieux, Merial, BD), 154 PME et ETI, 18 Centres de compétences dont les 3 Centres hospitalo-universitaires de la région. Il a été certifié label Gold par l'European Cluster Excellence Initiative en novembre 2014.

Plus d'informations sur <http://www.lyonbiopole.com>

### **A propos de l'AFIPRAL**

L'AFIPRAL (association des fabricants de l'Industrie Pharmaceutique de la région Rhône Alpes) regroupe 35 adhérents. L'AFIPRAL permet d'accroître la performance des entreprises adhérentes en mobilisant un réseau régional de partage de savoir-faire industriel. L'AFIPRAL favorise les échanges entre ses membres. L'AFIPRAL a créé 8 commissions de travail (Achats, Communication, Formation, HSE, Industrielle, Supply chain, Qualité, Sociale). L'AFIPRAL développe et améliore les synergies entre Universités et Industries notamment par la création et l'animation de l'Institut de Pharmacie Industrielle de Lyon. L'AFIPRAL renforce la coopération entre les Industriels de Santé et leurs partenaires politiques, économiques et sociaux (dîners-débats, échanges avec le Syndicat de L'Industrie Pharmaceutique (LEEM), échanges inter-groupements).

Plus d'informations sur <http://www.AFIPRAL.com>